

Hubert LELIEVRE
Ingénieur École Centrale de Nantes
Docteur en mathématiques pures
Membre de la Société d'Archéologie et
d'Histoire du Berry SAHB
36 rue des arènes 18000 BOURGES
tel: 02.48.70.30.43

Bourges, le 27 septembre 2019

Monsieur Bernard DUCATEAU
Commissaire-enquêteur

Objet: Avis d'enquête publique préalable à autorisation environnementale relative au projet d'aménagement de la rocade Nord-Ouest de Bourges (RNOB) sur les communes Fussy, Vasselay, Saint-Éloy-de-Gy et Saint-Doulchard (18).

Monsieur, le commissaire enquêteur,

Envisagé en 1967 par le député-maire Raymond Boisdé, le projet de rocade Nord-Ouest de Bourges a commencé à se concrétiser en 2004.

-Le tracé avec mauvais raccordement entre ce tronçon et la rocade ouest D400 qui oblige à emprunter un tronçon de la RN76 devenue en 2000 D2076 n'avait pas été prévu au départ (voir articles de journaux). Cela va poser des problèmes pour ceux qui utilisent la D2076 qui ont interdiction de prendre la rocade classée en voie express selon la vieille terminologie, voie rapide selon la nouvelle terminologie: voie à deux chaussées séparées de type autoroutier interdite aux tracteurs, engins agricoles, vélomoteurs. Les exemples de ratages sont à Cholet, Poitiers, Chartres où il a fallu refaire la rocade pour avoir les bons raccordements de tronçon à l'ouest pour la RN154. Le commissaire-enquêteur Patrick André en 2016 m'avait expliqué que c'était pour préserver le bois de Gériasay et le Bois Pillaud.

-L'enquête de 2016 indique sur les plans les rétablissements de voies coupées par la rocade avec des Z ce qui est totalement scandaleux: les animaux ne les prendront jamais. J'ai hélas le souvenir d'un retour de Paris en décembre 1978 où en prenant la bretelle de l'Autoroute A6 à Dordives (A77) le conducteur nous précédant à 110km/h a brusquement fait un écart pour éviter un sanglier, mon père conducteur de la voiture par réflexe faisant de même. Rien n'avait été prévu pour le passage de l'autoroute A77 (A6 réalisée en 1966, tronçon en 1970 pour Dordives). Cette situation est intolérable: la présence d'animaux est sous-estimée dans le projet (sauf pour les chauves souris pour lesquelles on fait un tunnel sous la rocade) alors qu'on parle d'environnement toute la journée. Le projet détruit des espèces protégées de plantes existant du fait de la géographie du site passant sur bon nombre de zones humides comme l'indique la toponymie celtique. Sans dérogation, il est difficile de faire des aménagements routiers et ferroviaires bien qu'ici l'impact soit faible. En étant trop rigoureux, on risque d'arriver à faire pire, en particulier en voulant récupérer des routes nationales en autoroutes. Le gouvernement a fini par accepter de laisser tranquille la RN154 entre Artenay et Chartres, voie romaine étudiée en 1966 pour faire la A154 évitant une multitude d'ouvrages d'art avec emprise supplémentaires pour réaliser des voies de contournement. Je me suis opposé avec succès pour la route nationale entre Gannat et Vichy appelé par le maire de Cognat (projet étudié par le cabinet DEXUS); c'est mon tracé qui a été retenu longeant la voie de chemin de fer existante évitant une nouvelle saignée dans le paysage pour réaliser la A719 entre A71 et Vichy. Le chef de projet des infrastructures s'est opposé en 1982 à la reprise de la RN76 entre Vierzon et Tours avec passage dans le lit majeur du Cher à Villefranche-sur-Cher par exemple (le nom du village signifie en celtique "Bocage sur une lande en bordure de vallée, marécageuse") avec comblement du Canal de Berry pour avoir deux chaussées séparées. Le ministre des transports Michel Delebarre a donné raison au chef de projet en 1992 pour réaliser l'autoroute A85 en particulier dans le secteur de Selles-sur-Cher ("siglen" en celtique signifiant "marais de poches d'eau, fondrières").

-La toponymie celtique indique la présence de marais dénommés en traduction dialectale berrichonne "lagune", "vergne" ("gwern"), cogue ("gwan"), sagne ("san" sous forme contractée) (fondrière), peu de grave ("geri", "gre"), la présence de zones inondables ("tel", "del") en particulier pour le Moulon dont le nom indique une rivière qui inonde en particulier à Feularde. Voir décryptage fort utile pour avoir une information a priori. Tous les toponymes et hydronymes et oronymes sont en langue celtique camouflés par la langue romane française en jouant sur les sons comme l'a bien expliqué le spécialiste de toponymie celtique Jean-Marie Plonéis en 1989. Le décryptage est possible depuis mars 2019 (annoncé au Premier ministre) grâce à mon travail.

(9)

-La rocade nord-ouest coupe les chemins nord-sud qui sont d'anciennes voies romaines en lieu et place de voies gauloises. Les mauvais raccordements pour rétablissement du passage induisent des emprises foncières très importantes. La voie romaine de Bourges à Orléans étudiée par Daniel Mater non entretenue sur partie de parcours (voir documents de 2016) n'est pas ré-
blie. Les voies romaines sont patrimoine européen par décision de la Commission européenne depuis 1994: article 128 du Traité de Maastricht de 1992. Un agriculteur a voulu supprimer la voie romaine en 1996 dans le secteur de Sannoins a vu débarquer les gendarmes. Un autre agriculteur a labouré la voie romaine de Bourges à Mehun près de Foecy.

-Le projet prévoit le rétablissement des noues indispensables pour maintenir le caractère humide des zones traversées par la rocade. Vu leur caractère parfois intermittent, afin d'avoir une équirépartition des eaux tout au long de leur parcours, aucun barrage ne doit être construit (la Rampenne dans ce cas est en liste 1, son nom celtique signifiant "ruisseau en bout de marais"). Les cadres en ciment pour le rétablissement des noues risquent de gêner le passage des sédiments avec pour conséquence un trou en sortie aval. Le projet de station d'épuration STEP2 prairie de Saint-Sulpice à Bourges a reconnu le rôle indispensable de ces noues et en a interdit leur destruction (clôtures en fils barbelés), "Saint-Sulpice" signifiant en langue celtique "Fondrière (Sul pour "siglèn") sur de la boue (pice pour "pir") dans une vallée humide (Saint pour "Sin").

L'étude environnementale a été menée avec soin ce qui a évidemment retardé le projet arrêté en 2004.

Veuillez agréer monsieur le commissaire-enquêteur l'expression de mes salutations distinguées.

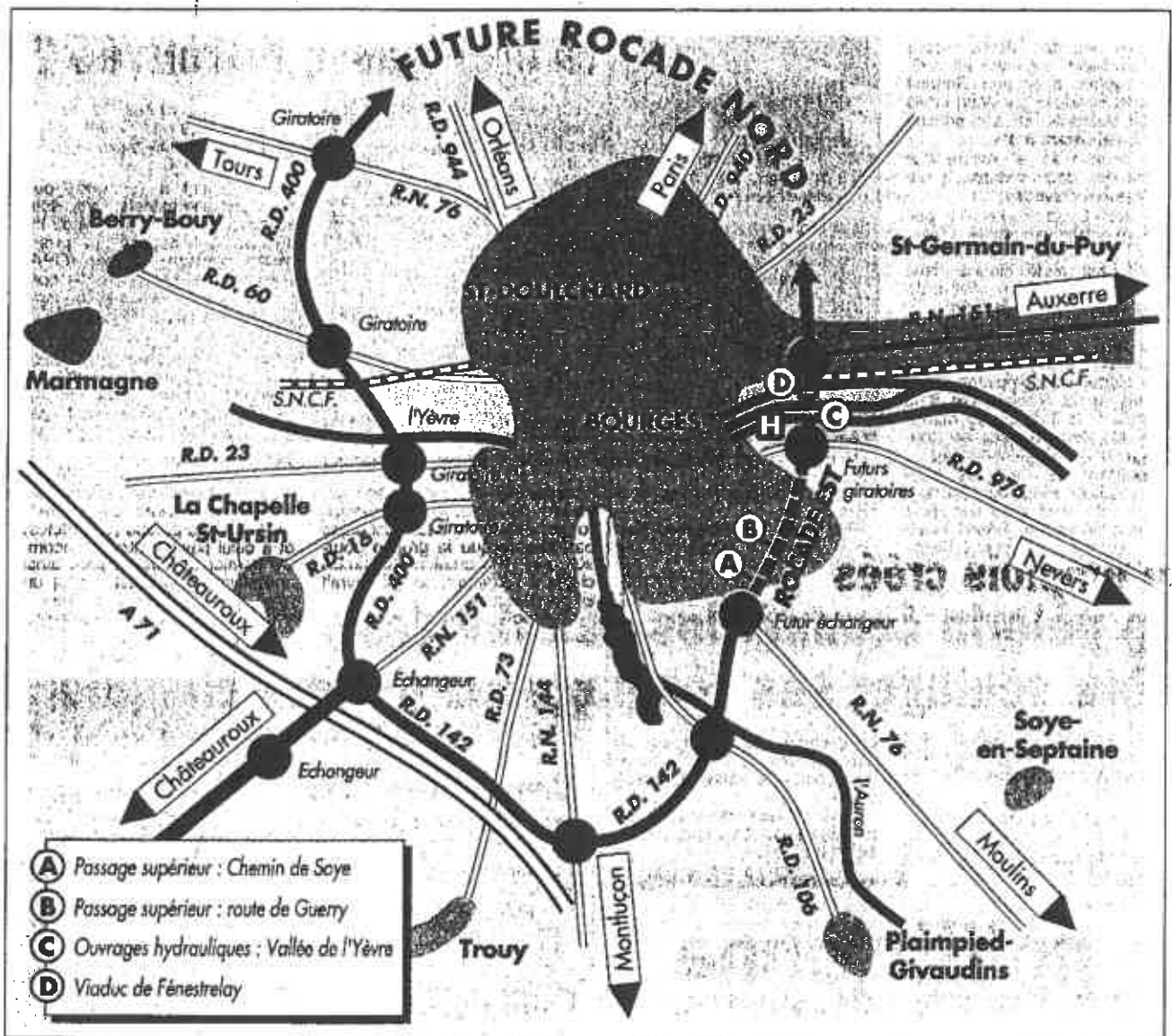
J. Lelièvre

Regrets sur l'ancienne voie ferrée de Bourges à Gien désaffectée qu'on veut transformer en chemin de grande randonnée alors que le Nord de Bourges n'est pas desservi par le chemin de fer vu les objectifs de 2040 alors qu'il faudrait faire un tram-train qui ne gêne pas le trafic SNCF sur la ligne Vierzon-Bourges en gare de Bourges (près MICHELIN). Le tout voiture électrique est impossible pour 2040: c'est seulement en ville; il faut garder le moteur thermique en campagne, d'où la voiture hybride, et ne pas remettre en cause les boulevards de ceinture et les grands axes qui assurent la fluidité du trafic, permettent les transports en commun et la vie économique, ce que la municipalité de Bourges a décidé de remettre en cause (programme de réalisation d'Henri Laudier (années 1930), de Raymond Boisdé (1959-1977), et de Jacques Rimbaud (1977-1993)); confier l'Avenue du Général de Gaulle à Bourges.

- Liste des documents pour enquête Rocade Nord-Ouest:
- LE BERRY REPUBLICAIN: 2002 (rocade Est), vendredi 30 janvier 2004, mercredi 4 février 2004, jeudi 5 février 2004.
- LA NOUVELLE REPUBLIQUE: mercredi 7 novembre 2007.
- Carte de la rocade de Bourges.
- Carte de Cassini de 1760 revue en 1810.
- Carte d'état-major de 1932, échelle 1/50000.
- Cadastre napoléonien: le Moulon.
- Carte du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme de 1955.
- Plan SOBEREM de 1967.
- Cadastre de 1976 (réduit): coupures 17, 18, 21, 22, 23, 3 (Bourges-Ville).
- Cartes MICHELIN: n°232 année 1994 échelle 1/200000, n°68 année 1994 échelle 1/200000; n°196 année 1983 échelle 1/100000, n°60 année 1997 échelle 1/200000.
- Voies romaines:
 - Dossiers d'Archéologie n°343: couverture & pages 78 à 81.
 - Carte de Daniel Mater de 1900.
 - Raymond Chevallier: les voies romaines. Collection U. Armand Colin 1972: page 89: la construction de voies (pages 89-90).
 - Gérard Coulon: les voies romaines en Gaule. Editions ERRANCE 2013: pages 86-87 en couleur.
 - Carte IGN 1:25000 série bleue 2324 Est année 2007 avec tracé de la rocade Nord-Ouest en couleur.
 - Photographies de la voie romaine de Bourges à Orléans par Salbris et à l'entour (4 planches).
 - Traité de Maastricht de 1992: pages 16,19,20.
- Avis d'enquête publique conjointe en vue de la désaffectation de parties de chemins ruraux et de leur aliénation dans le cadre du projet de la Rocade-Nord-Ouest de Bourges.
 - Avis.
 - Lettre au commissaire-enquêteur monsieur Patrick André. 22 décembre 2016.
- Langue celtique:
 - Lettre au Premier ministre Édouard Philippe du 12 mars 2019 & réponse du 3 avril 2019.
 - Lettre à Maître Stéphanie Vaidie du 23 mai 2019 avec plan (pages 1 à 108) décryptage (en cours) de la langue celtique.
 - Rues de Bourges: quartier Arènes. 19 août 2019.
 - Rues quartier Auran. 8 avril 2019.
 - Rocade Nord-Ouest. 25 septembre 2019.
- Avenue du Général de Gaulle à Bourges.
 - Lettre de protestation. 26 mai 2017. 30 octobre 2017.
 - Plan.
 - Profil en long.
- Lettre au commissaire-enquêteur.

La rocade est ouverte au public

Ne voyez pas de malice dans le titre ci-dessus, la Rocade Est sera bien ouverte au public, mais pour une... visite du chantier dans le cadre des portes ouvertes de la direction départementale de l'Équipement. La rocade a en effet été choisie pour son caractère exceptionnel. Le public le constatera samedi 25 octobre.



Le plan montre l'état d'avancement des travaux et le projet final comprenant la rocade Nord qui ne verra pas le jour avant 2010, au mieux. La boucle sera alors aussi grande que le périphérique parisien : trente-sept kilomètres.

Rocade de Bourges : le tracé nord l'emporte

Le directeur des routes au ministère de l'Équipement était dans le Cher, hier, pour évoquer la future liaison autoroutière Bourges - Auxerre - Troyes. Patrice Parisé a annoncé le choix du tracé nord pour la rocade nord de Bourges.

Le directeur national des routes au ministère de l'Équipement et des Transports, Patrice Parisé, qui était hier dans le Cher, a décidé que la rocade nord-ouest de Bourges empruntera le tracé nord ; c'est-à-dire au nord du lieu-dit « Jou ».

Entre autres discussions sur le dossier, il aura suffi d'un petit tour en hélicoptère, hier matin, pour que le directeur des routes forge son opinion. « Avec ce que j'ai vu ce matin, contrairement à 16 heures, c'est évident. »

En théorie, le ministre de l'Équipement choisira donc le tracé nord. Dans la pratique, Patrice Parisé décide par délégation ; et cette décision sera officielle la semaine prochaine, au plus tard.

Cette annonce a été immédiatement reprise de voûte par

Rémy Pointereau, président du conseil général du Cher, qui a proposé la candidature de la collectivité départementale pour la maîtrise d'ouvrage. Démarche approuvée par Patrice Parisé, en raison de « la vocation départementale de cet axe ».

Emballé, c'est passé ! Et avec un calendrier qui est déjà envisagé à grande vitesse. C'est-à-dire que la déclaration d'utilité publique (DUP) sera effective (en théorie) en 2005, ce qui permettrait une phase de début de travaux fin 2005 - début 2006, et une mise en service fin 2007 - début 2008.

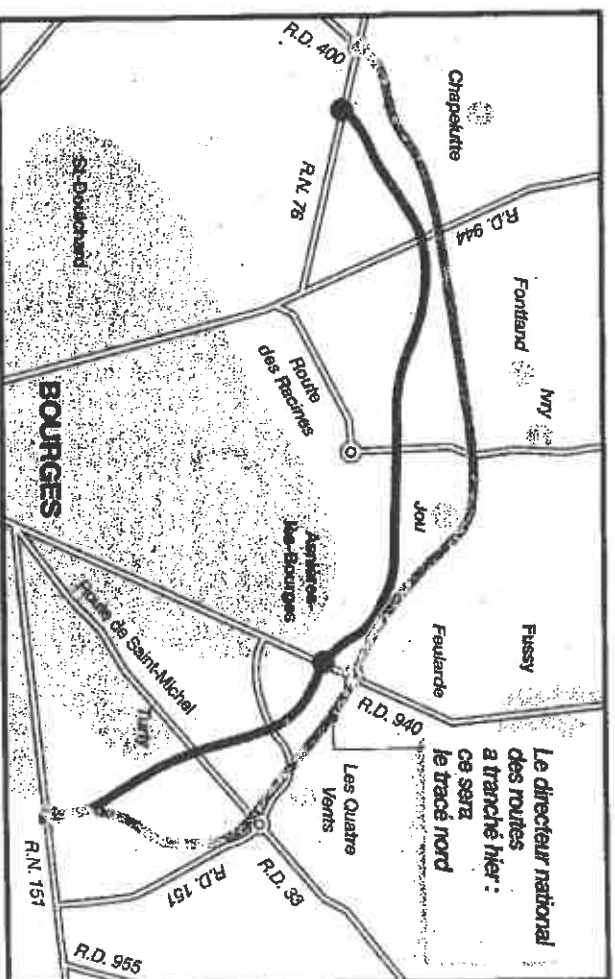
A condition que tout se passe au mieux... Mais au moins, le projet est-il dans les clous. Il était attendu de longue date. Bien sûr, selon les troncçons, les réalisations seront plus ou moins rapides. On prévoit no-

tamment que la liaison RN151 (route de La Charité) - D 940 (route vers Fussy) sera plus rapidement réalisée que le reste (de la route de Fussy à la RN 76 vers Mehun-sur-Yèvre).

Mais l'espoir d'avoir une rocade complète autour de Bourges à l'horizon 2008 fait de la visite du directeur des routes une journée importante pour l'ensemble du département du Cher.

Bertrand Philippe.

(*) La décision prise sur la rocade nord de Bourges occulte l'annonce faite par Patrice Parisé d'une liaison autoroutière Bourges - Auxerre - Troyes à l'horizon 2020. Et la présentation de ce que sera la phase de détermination, qui verra certaines routes nationales passer sous la compétence des départements. Nous y reviendrons.

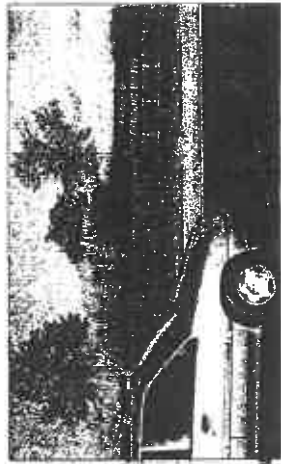


Cette carte date d'il y a quelques mois mais montre bien quels étaient les choix proposés au directeur des routes. La carte définitive sera présentée dans quelques jours.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
BOURGES

Rocade nord-est : le Département valide le projet

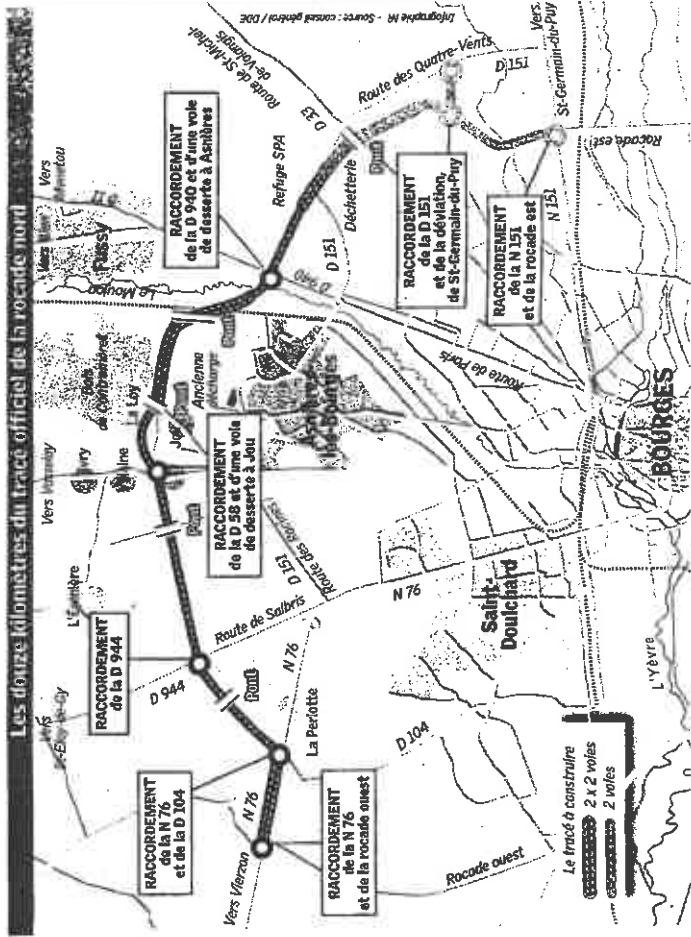
ÉQUIPEMENT



La rocade nord-est se raccordera au giratoire situé à proximité de « Conforama », route de La Charité. (Photo NR, Anne Savaris)

La section nord-est de la rocade de Bourges est désormais sur les rails : le conseil général a validé, lundi, la réalisation de ce tronçon de 4,3 km, qui devrait être opérationnel en 2010 ou 2011.

Après la déclaration d'utilité publique (DUP), parée par le préfet en juillet dernier, une nouvelle étape importante a été franchie lundi. Le conseil général de Bourges a validé le projet d'aménagement de cet axe de 4,3 km, qui reliera la route de La Charité (RN 151) à la route de Fauris (RD 940). Il contribuera ainsi à soulager l'agglomération bor-



151. Il assurera la liaison avec la partie sud de la route des Quatre-Vents. Ce qui constituera l'amorce de la dérivation de Saint-Germain-du-Puy, susceptible de se prolonger à moyen terme jusqu'à la route de Sancerre (RD 955). Les travaux d'aménagement de la rocade nord-est dé-

voient logiquement débiter l'an prochain. « On attend en fait le feu vert de la préfecture, explique un représentant du Département. Elle doit nous confirmer que la DUP de la rocade nord-est ne fait pas l'objet d'un recours administratif. Et que si la DUP de la rocade nord-ouest était, elle, at-

n'est pas encore programmé, il faudrait un revanche se montrer patient. Très patient...»

Jehan GUILLERMIN

(1) Le financement sera assuré par le conseil général, le Région, l'Etat et le communauté d'agglomération Bourges Plus.

(2) Conclurée à ce sujet, la préfecture a choisi de ne pas commenter.



VIE DE LA CITÉ

Noël des personnes âgées

Les personnes âgées de 70 ans et plus (très âgées en 1987) résidant sur Bourges, qui désirent soit participer au repas de fin d'année, soit obtenir un cadeau de Noël, pourront s'inscrire, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de résidence, jusqu'au 16 novembre inclus. Elles peuvent se rendre : centre communal d'action sociale, 7, avenue du 11-Novembre-1918, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; mairie annexe Chancelierie, 7, rue Jean-Rameau, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; Inté- (anciennement foyer-res-

taurant d'Asnières), rue Jean-ei-Pierre-Boiteau, le lundi et le vendredi, de 14 h à 17 h ; logements-foyer Guilbeau, 2, rue Guilbeau, le lundi, de 14 h à 17 h ; logements-foyer Bailly, 23, rue Calber-Bailly, le lundi et le mercredi, de 14 h à 17 h ; logements-foyer Rymal, 28, rue Louis-de-Royal, le mardi, de 14 h à 17 h et le jeudi, de 9 h à 12 h ; résidence d'hébergement temporaire Bisson, 15, avenue Eugène-Brusson, le lundi, de 14 h à 16 h et le jeudi, de 9 h à 11 h ; centre social du Val-d'Auron, place M.-Luther-King, le mardi et le jeudi, de 10 h à 12 h.

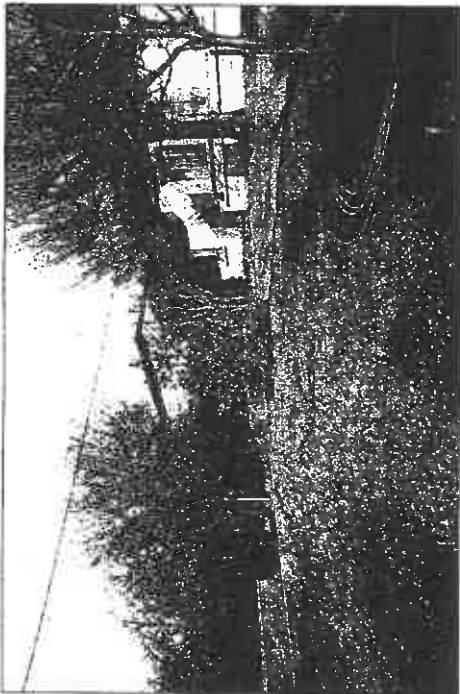
ÉTAT CIVIL

MAISSANCES
Clinique Guillaume-de-Vèry (Saint-Doulchaud) : Cécilia Coitél, Armen Doucet, Vincent Voish, Théo Morillon-Nguyen, Lucie Grosbois (1^{er} Juneau), Arthur Grosbois (2^e Juneau), Antoine Pallot, Léonie Feciaux, Lucas Absalvén-De Lullo, Emma Legalle.
Centre hospitalier Jacques-Cœur, 145, avenue François-Mitterrand : Robin Doué, Nadia Kotsi, Justine Leguay, Enzo Sachet, Laurine Saultzet.

DÉCÈS
Centre hospitalier Jacques-Cœur, 145, avenue François-Mitterrand : Dièter Radiguet, 50 ans ; Christiane Breton, épouse Lamour, 78 ans ; Jeanine Léonard, veuve Blort, 87 ans ; Lakhdar Dif, 85 ans ; Geneviève Gallier, épouse Gillet, 69 ans ; Jean Adam, 73 ans ; Pierre Carpentier, 83 ans. Rue Louis-XI : Marie Farinotte, 83 ans.

Rocade nord de Bourges : Entre colère et désespoir

La rocade nord traversera probablement le Clos-de-Feularde à Fussy. Elle passera également au nord du hameau de Jou. Plusieurs propriétaires ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête. « Et l'environnement va trinquer » pensent nombre de riverains.



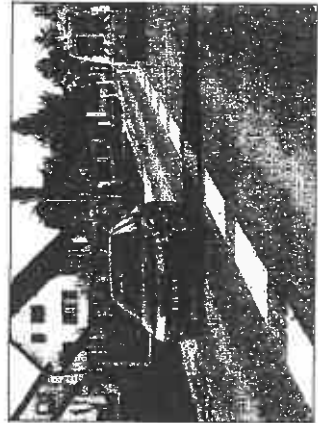
Cette maison du Clos-de-Feularde à Fussy est en austral.

Contourner ou préserver

C'est effectivement une des plus belles entrées de Bourges qui va souffrir de la rocade nord. Disons une petite porte d'entrée, une porte côté jardin qui va être supprimée. C'est justement ce caractère agreste qui méritait d'être préservé. Entre Jou et Vasselay. Mais rien ne semble arrêter le torrent actuel qui rase les espaces naturels pour en faire des terres à quatre voies où s'agglutinent des habitations sans caractère. Ces terrains propices à l'uniformisation ne seront certainement pas les ambassadeurs de nos villes de demain. La notion de patrimoine en province semble être une œuvre de ceux que nous sommes incapables de reproduire. Frappées par cette maladie nos campagnes supportent le poids des centaines d'anciennes habitations en ruines que l'on préfère ignorer au bénéfice d'éphémères tache-à-foeil. Et il est plus dans l'ordre des choses aujourd'hui de raser des immeubles que de rendre de la voirie au règne de Dame Nature. Enfin la rocade est immuable. Tant mieux pour les riverains de la rue des Racines. Il faudra supporter cette image au minimum à partir de 2008, si tout se passe comme prévu. Les villes sont contournées, les campagnes envahies. Seul vrai constat qui mérite d'être pointé du doigt : plus d'anticipation n'aurait pas fait de mal aux anciens plans d'occupation des sols. Résultat : il faut ramper aujourd'hui pour retrouver une logique d'aménagement du territoire. Nos entrées de ville ressemblent de plus en plus à des voies sans issue.

Dominique Delajot.

Route des Racines : le soulagement



On espère moins de trafic routier sur Racines.

Le tracé de la rocade fait grimacer des dents. Le parcours imposé à en revanche reçu aux pieds lourds, mais le ne se gênent pas pour l'empunter, la route des Racines. Saint-Doulchard. « Si la rocade permet de désenclaver la route

c'est un enter », se plaint Mierguet. « La route est interdite aux poids lourds, mais le ne se gênent pas pour l'empunter », dit-il. Autre, grave problème : les

Quels dédommagements
« Mon inquiétude désormais c'est les dédommagements. A mon âge, il est très difficile d'acquiescer. Une des seules solutions le manque de soutien. » Ma grand-mère habite ici depuis quarante ans. C'est un lieu très agréable. Nous vivons sous son toit depuis cente Hélène. Elle aussi dénonce l'absence d'aide juridique notamment.

« Bourges veut tout avaler »

Au total, cinq maisons sont en surbris au Clos-de-Feularde. Nombre de Fussyens ne croient guère à la pertinence de ce tracé. « Les convois exceptionnels vont continuer à passer par la grand route », suppose le patron du café Le Gagne Peit, Gilles Messonnat. « A une époque un projet avait été évoqué pour régler les problèmes de circulation. Cela devait passer par l'ancienne ligne de chemin de fer puis ressortir à Saint-

En savoir plus

La déclaration d'utilité publique (DUP) sera effective (en théorie) en 2005, ce qui permettra un lancement des travaux aux alentours de la fin 2005 - début 2006. Et une mise en service fin 2007.

Cette tranchée de la rocade atteindra onze kilomètres. Le coût de l'opération de « la section Etat est de cinquante millions d'euros ». Dans le cadre de ce grand chantier un directeur à Saint-Doulchard route de Vouzeron devrait voir le jour.

Georges », signale un client. A Jou, la morosité est également touchée. L'écosystème doulois, s'empare Jean-François, « s'empare de l'écologie ». « Les habitants de Bourges », s'empare de l'écologie. « Les habitants de Bourges », s'empare de l'écologie. « Les habitants de Bourges », s'empare de l'écologie.

Une nouvelle concertation est prévue en avril et une enquête d'utilité publique doit avoir lieu à la fin de l'année. Mais déjà plus personne ne se fait d'illusion.

Muriel Cartraîne.



Serge Lepeltier mis en cause

Les adversaires du projet condamnent des choix purement « électoralistes, absurdes et dénués de bon sens ». Le sénateur-maire de Bourges est directement visé par ses attaques.



Il est élu qu'on pèse peu par rapport à Bourges », se désolait le président de la société de chasse de Fussy, Gilbert Pichon, à l'annonce de la DUP.

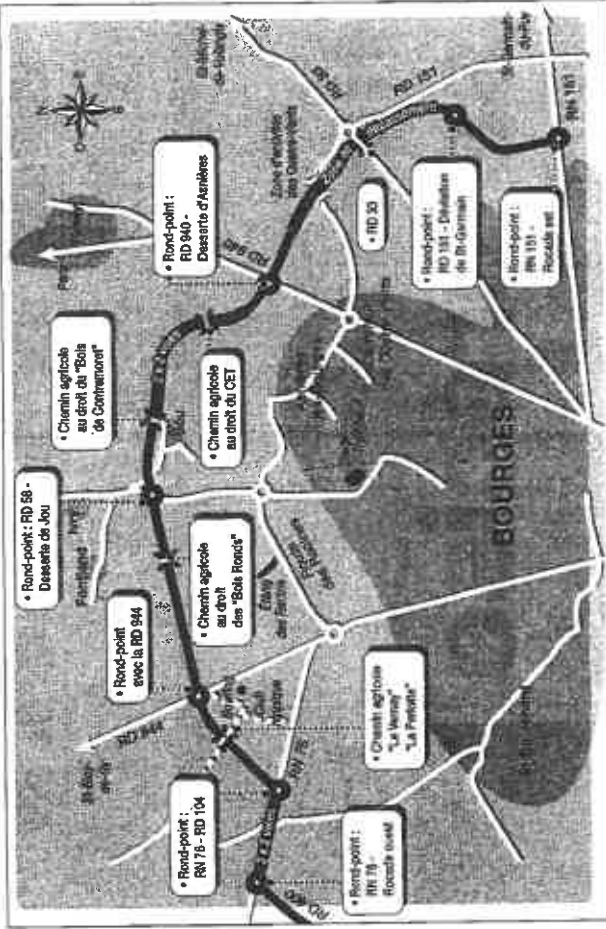
Aménagement

Rocade nord : tracé définitif mais détails encore négociables

Au lendemain du choix par l'État du tracé de la future rocade nord de Bourges, les services de la DDE et du conseil général ont présenté, hier, cette carte. Si l'axe général est retenu, le parcours est encore approximatif dans les détails. Une nouvelle phase de concertation va démarrer. Les négociations aussi.



Les services de la DDE et du conseil général ont présenté le parcours de la future rocade nord.



Le tracé de la future rocade nord de Bourges aurait encore varier, affirme-t-on à la DDE.

BOURGES. — Aujourd'hui, tout se négocie. Se mitegn, son jardin, ses prés, son bois, ses terres. Tout se discute, tout se monnaie.

Les propriétaires fonciers victimes du probable "sur-tracé" ont demandé dans ses grandes lignes et moindres détails par le directeur national des routes (lire BF d'hier), vont donc être amenés à "négocier" leurs biens au ré public, surtout. Une mission de l'intérêt général, de l'intérêt public, surtout.

C'est en tout cas ce qu'il ressort de la concertation organisée par les services de la Direction de

l'Équipement (DDE) du Cher et du conseil général, maîtres d'œuvre du projet sur leurs parcelles respectives.

"Nous essayons de négocier"

« Négocier ». Tel est le maître mot de M. Rossignol, directeur des infrastructures du conseil général. « Nous essayons de négocier avec les propriétaires », assure-t-il, en précisant pour une partie de la rocade, l'entente des intéressés, seraient presque entendus par ces négociations.

Il en est ainsi pour les propriétés privées, les habitations, les jardins. Mais également pour les terres agricoles. Là encore, la rocade s'étend de la rocade, réorganiser le foncier agricole, le conseil général réajuste « négociation ».

Quel qu'il en soit — le sens des mots avant de toute évidence — mais avant de toute évidence (voir la carte ci-contre) n'a pas plus d'importance dans une inscription que dans une autre, au regard de l'impact politique — les deux acteurs de la future rocade

nord se retrouvent sur le même terrain, celui de la prudence.

"Ce tracé peut encore varier"

A écouter le directeur départemental de l'équipement communal (voir la carte ci-contre) n'a pas encore varier », affirme la DDE, qui ne se donne pour religion que le « DUP », un sigle barbare qui cache le document officiel arrêté tant définitivement le tracé de la rocade.

« Nous sommes toujours dans des phases de concertation, assure M. Rossignol. Alors, il ne faut pas aller trop vite dans les dernières concertations prévues. Il y a encore de l'ouvrage à faire. »

« Ce tracé peut encore varier », affirme la DDE, qui ne se donne pour religion que le « DUP », un sigle barbare qui

Cécile Gourin.

Social

Auxitrol : cellule de reclassement

Bourges. — Dans la cellule de reclassement de l'activité de production de l'auxitrol, plusieurs licenciés ont été amenés à travailler dans une autre cellule.

A l'issue des consultations organisées avec les parades de personnes touchées par ces licenciements, une cellule de reclassement a été établie le 14 janvier dernier.

Pour l'instant, la direction d'auxitrol précise qu'il n'est possible de donner qu'un nombre approximatif de licenciements (environ), car certaines possibilités de reclassement interne sont encore en cours d'étude pour les salariés concernés.

Huit salariés du site de Bourges semblent d'ailleurs

Faits divers

Blessé par balle : l'enquête progresse

Bourges. — Lundi, pour avoir pu bénéficier de quelques jours de réajustement, un individu se voit attribuer le rôle de directeur de la cellule de reclassement de l'activité de production de l'auxitrol, plusieurs licenciés ont été amenés à travailler dans une autre cellule.

Hier, plusieurs individus étaient en garde à vue au commissariat central de Bourges et il semblait que les différents éléments recueillis par les policiers devaient permettre d'arriver rapidement à la conclusion de cette enquête.

Le propriétaire arrive les cambrioleurs fuient

Bourges. — Mardi, vers 17 heures et 19 heures, plusieurs individus se sont introduits par effraction dans une habitation située au 20 de la rue Samson. Après avoir brisé une porte-fenêtre, ils ont commencé à fouiller méticuleusement les lieux, avant d'être dérangés dans leur "travail" par le propriétaire, qui revenait à la maison. Une enquête ouverte par les services de police.

Contrôle

La résidence secondaire visitée

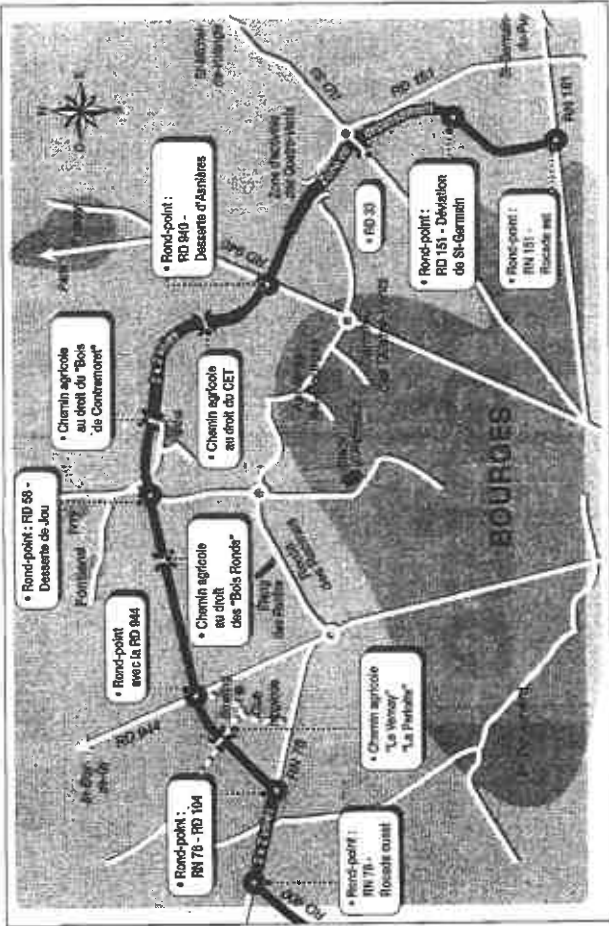
LA GUERCHÈRE-SUR-L'AUBOIS. — Dans le courant du mois

Rocade nord : tracé définitif mais détails encore négociables

Au lendemain du choix par l'État du tracé de la future rocade nord de Bourges, les services de la DDE et du conseil général ont présenté, hier, cette carte. Si l'axe général est retenu, le parcours est encore approximatif dans les détails. Une nouvelle phase de concertation va démarrer. Les négociations aussi.



Les services de la DDE et du conseil général ont présenté le parcours de la future rocade nord.



Le tracé de la future rocade nord de Bourges pourrait encore varier, affirme-t-on à la DDE.

gardins. Mais également pour les terres agricoles. Là encore, lorsque l'État parle de la nécessité d'un « remembrement » pour réorganiser le foncier agricole, le conseil général réplique « négociation ».

Car il n'y a pas de tout intérêt plus d'importance dans une mutation, que dans une autre, au regard de l'impact fiscal et des enjeux de la future rocade

nord se retrouvant sur le même terrain, celui de la prudence.

« Ce tracé peut encore varier »

A écouter le directeur départemental de l'équipement, le dernier tracé arrêté et communiqué (voir la carte ci-contre) n'a pas encore varié. « Ce parcours DDE est définitif pour l'alignement mais le « DUP », un sigle barbare qui

cache le document officiel arrêtant définitivement le tracé de la rocade.

« Nous sommes toujours dans des phases de concertation, assure M. Rousignol. Mais, si nous évitons de nous heurter à la fois aux dernières expositions culturelles avec exposition de l'« esprit » tracé, pour préparer l'indispensable déclaration d'utilité publique, l'acte final. Début 2005.

Avant le choix définitif, donc.

Contrôle

Conducteur alcoolisé récidiviste

Quinquant. — Un jeune Turc de vingt-deux ans, domicilié à Guéret (Creuse), a été contrôlé, en fin de semaine dernière, au volant de sa Citroën. Comme il n'avait sur lui qu'un litre d'alcool, le conducteur a été arrêté. Ses cornues sont finalement aperçues qu'il possédait pas de permis de conduire.

Il s'agit également constaté qu'il

Auxitrol : cellule de reclassement

Bourges. — Dans le cadre du reclassement de la cellule de production du groupe Auxitrol, plusieurs licenciements ont été annoncés en fin d'année dernière.

A l'issue des consultations effectuées par le service des ressources humaines, une cellule de reclassement a été créée spécialement dédiée à l'accompagnement des salariés licenciés par ce dernier.

Pour l'instant, la direction d'Auxitrol précise qu'il n'est pas possible de donner un nombre approximatif de licenciements (treize), car certaines possibilités de reclassement interne sont encore en cours de concertation pour les salariés concernés.

Huit salariés du site de Bourges semblent d'ailleurs

Faits divers

Blessé par balle : l'enquête progresse

Bourges. — Lundi, peu après minuit, un jeune d'une vingtaine d'années est blessé par une balle dans le quartier de La Chanellerie, alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture (lire notre édition d'hier).

Si les faits de la victime ne sont pas connus, les enquêteurs ont pu recueillir pour déterminer les raisons de l'acte et surtout

Le propriétaire arrive les cambrioleurs fuient

Bourges. — Mardi, entre 17 heures et 19 heures, plusieurs individus se sont introduits par effraction dans une habitation située au 20, rue de la République (Vieux-Louis XIV) et une coupe d'escalier de l'Empire.

Plusieurs objets de grande valeur, dont le montant n'a pu être déterminé, ont été dérobés et emportés par le cambrioleur.

Une plainte a été déposée et une enquête ouverte par les services de police.

Résidence secondaire visitée

La Guerche-sur-l'Aubois. — Dans le courant du mois de mai, une résidence secondaire, située au lieu-dit « l'Écluse du Marais », sur la commune de La Guerche-sur-l'Aubois, a été cambriolée par plusieurs individus. Des individus qui sont entrés dans la propriété en brisant la porte d'entrée avec un outil plat, puis en ouvrant en forçant les portes de la résidence. Après avoir fouillé les lieux, les cambrioleurs ont reparté en emportant une télévision couleur, un ordinateur, une verrerie de cuisine, ainsi qu'une armoire de bois (estimé à 350 euros).

Salle des fêtes dégradée

Vornay. — Au cours du week-end dernier, la salle des fêtes de la commune de Vornay a été visitée par plusieurs individus qui ont brisé plusieurs vitres et dégradé plusieurs objets. Dans le même temps, ils ont également visité le vestiaire du club de football local. L'ensemble des dégâts a été estimé à 3.000 euros. Une plainte a été déposée auprès de la brigade de gendarmerie.

Le déroulement des travaux

Perlette et ceux des Bois-Ronds, du Bois-de-Contremoret et du centre d'entretien technique, derrière Le Bois-Desséchâ à Ambrières-les-Bois.

Partie nord-est, aménagement d'un passage souterrain pour l'axe Bourges - Saint-Michel-de-Voizangis.

— Giratoire : Partie nord-ouest, aménagement d'un giratoire sur la RN 76, un peu avant la route de Vouzron en venant de Bourges, d'un autre de raccordement sur la RD 944 (route d'Chréans). Et un troisième, sur la RD 58, en haut du hameau de Jou (Asnières-Vassey).

Partie nord-est, aménagement d'un giratoire sur la RD 940 (route de Fussy), à l'entrée de La Croix. Et un autre sur la route de La Croix, à l'entrée de Saint-Germain-du-Puy, et la RD 151.

Chartés). Longueur, 4,200 km. Coût, 9,5 millions d'euros.

— Deux fois deux voies. Sur la partie nord-est, aménagement d'un giratoire sur la RN 76, entre la giratoire de la route de Vouzron et le giratoire de la route de Vouzron.

— Parties nord-ouest et nord-est, aménagement de plusieurs centaines de mètres. Aménagement d'un second crénneau de déviation (1,200 km) au deux fois deux voies au sud du bois de Contremoret (communes de Vasselay et Fussy).

Sur la partie nord-est, aménagement d'un crénneau de déviation à partir de l'échangeur de la future déviation de Saint-Germain-du-Puy.

— Permettra : partie nord-ouest, aménagement de passerelles agricoles sur le chemin Le Verney - La